

**POUR INFORMATION**

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Centre international de formation
de l'OIT, Turin****Introduction**

1. Suite à la discussion menée lors de la 71^e session du Conseil du Centre international de formation de l'OIT, Turin, (le Centre) et à la discussion subséquente à la Commission du programme, du budget et de l'administration en novembre 2009, il a été convenu que la stratégie à moyen terme du Centre présentée à la commission en mars 2009 constituait une bonne base pour l'avenir. Il a également été convenu que les services concernés du siège collaboreraient étroitement avec le directeur du Centre pour établir un plan de travail visant à mettre cette stratégie en œuvre.
2. Plusieurs rencontres ont eu lieu en décembre 2009 et janvier 2010 entre la direction du Centre et le Bureau. L'objectif de ces rencontres était double: premièrement, identifier les mesures à court terme susceptibles d'être appliquées immédiatement pour affronter le déficit budgétaire prévu en 2010 et, deuxièmement, envisager les stratégies permettant d'assurer la viabilité financière à long terme du Centre. Les résultats de ces réunions ont été communiqués au bureau du Conseil du Centre le 29 janvier 2010.
3. Le présent document a pour but d'informer sur les étapes déjà franchies et sur les mesures à moyen terme prévues.

Mesures à court terme

4. Les mesures à court terme suivantes ont été prises. Elles visent principalement à contrer le déficit budgétaire de 1,3 million d'euros prévu pour 2010.
5. Le Bureau poursuit et étend sa pratique de passer par le Centre pour réaliser des activités financées par le budget régulier quand les circonstances s'y prêtent. Les comptes finaux pour 2009, qui seront soumis au Conseil en novembre 2010, reflèteront un niveau de cofinancement plus élevé que prévu lors de la présentation du budget 2010 au Conseil en novembre 2009. En phase avec cette approche, un montant additionnel de 370 000 dollars des Etats-Unis prélevé sur le budget de coopération technique financée par le budget ordinaire (CTBO) a été alloué au Centre en 2009 pour des activités destinées aux mandants de l'OIT. Cet appui du Bureau améliorera les résultats financiers du Centre pour 2009 et

atténuera les effets de la réduction annoncée de la contribution volontaire aux activités menées en 2010.

6. La direction du Centre a également mis en œuvre toute une série de mesures visant à renforcer la rentabilité du Centre sans réduire la qualité des services offerts aux mandants et partenaires de l'OIT. Certaines de ces mesures sont de nature temporaire, comme le non-pourvoi de postes vacants en 2010, l'ajournement des travaux de réparation et de rénovation des infrastructures du campus et le report du remplacement du mobilier et des équipements de formation. La direction du Centre suivra de très près la mise en œuvre de ces mesures afin d'en minimiser l'impact sur la qualité des services du Centre.
7. D'autres mesures à court terme auront des conséquences plus durables. Parmi celles-ci figurent une meilleure planification des départs et le déploiement des ressources humaines déjà présentes à travers les différentes unités, l'utilisation accrue du personnel interne au lieu de collaborateurs externes, d'autres moyens permettant de réduire le coût des matières premières et les frais de fonctionnement, ainsi que le renforcement des procédures internes afin de contrôler et de traiter les contributions des bailleurs de fonds et les paiements des participants. Les économies potentielles sont estimées à 500 000 euros pour les frais de personnel et à 400 000 euros pour les frais non liés au personnel. La direction du Centre a également décidé de remettre à plus tard la dépense de 200 000 euros dans les technologies de l'information initialement prévue pour 2010, essentiellement à travers le report de l'achat de nouvelles licences. En outre, une action a déjà débuté pour recouvrer les montants à percevoir pour les activités de formation achevées. Cela devrait permettre de collecter 400 000 euros en 2010. Les mesures ayant un impact sur le personnel du Centre feront l'objet d'une discussion systématique avec le comité du Syndicat du personnel du Centre.
8. Le Bureau et le directeur du Centre ont bon espoir que l'impact cumulé de ces mesures à court terme comblera le déficit budgétaire de 1,3 million prévu pour cette année. La réduction ultérieure de la contribution volontaire italienne au budget du Centre devrait être compensée par la réaffectation en 2010 des ressources reçues en 2009 grâce à la diversification des sources de financement, et par le soutien financier accru obtenu du siège avant la fin du biennat passé. Ce processus de diversification des sources de financement n'aura pas de retombées négatives sur le rôle joué par le Centre dans le développement des capacités des mandants.
9. Les mesures à court terme évoquées ci-dessus complètent la stratégie globale de renforcement de la durabilité financière à moyen terme du Centre, adoptée par le Conseil du Centre lors de sa 71^e session en novembre 2009 ¹.

Mesures à moyen terme

10. Après consultation des directeurs régionaux, le Centre a reçu le contrôle plus direct des fonds CTBO régionaux (2,3 millions de dollars E.-U.) pour la période biennale 2010-11. Cela permettra au Centre de mieux planifier ses activités afin d'optimiser l'utilisation de son personnel et des installations, et de réduire les frais de transaction et les coûts administratifs. Au début du biennat, le Centre établira avec chaque bureau régional un plan d'affectation des ressources qui sera intégré dans la planification élargie des activités du Bureau. Comme lors des biennats précédents, cette allocation pourra être complétée par

¹ Centre de Turin: *Renforcement des capacités des mandants de l'OIT: Une stratégie de financement pour le Centre de Turin*, 2009 (document CC71/5 (rev.)).

des fonds CTBO additionnels versés par différents secteurs et bureaux de l'OIT pour l'organisation d'activités de formation par le Centre.

11. Le Centre a travaillé activement avec les coordonnateurs des résultats de l'OIT afin d'intégrer les composantes de formation et d'apprentissage, et d'identifier les carences en matière de financement dans les résultats par pays et dans les produits mondiaux, qui viendront alimenter les 19 plans de travail axés sur les résultats développés dans le cadre du programme et budget pour 2010-11. Les plans de travail axés sur les résultats serviront désormais de base pour l'allocation des fonds du compte supplémentaire du budget ordinaire et extrabudgétaires. Les résultats de cet exercice seront positifs et l'impact opérationnel de cette approche sur le Centre fera l'objet d'une évaluation régulière tout au long du biennat.
12. Le Centre étudie actuellement la faisabilité d'une consolidation des composantes de formation et d'apprentissage, adoptées pour chaque plan de travail axé sur les résultats, afin de les exécuter de manière plus efficiente et plus efficace. L'intention du Bureau et du Centre est de proposer des modules communs interrégionaux et interprojets, axés sur le partage de connaissances. Parmi les activités conjointes déjà planifiées pour début 2010 figurent des ateliers de formation pour les employeurs et les travailleurs, sur l'administration et l'inspection du travail, ainsi que sur l'égalité des genres. Cette approche ne changera pas fondamentalement le mode de fonctionnement du Centre – y compris la distribution des activités entre le campus et le terrain –, mais elle facilitera la répartition des ressources humaines et financières entre le Bureau et le Centre.
13. Dans le contexte du redoublement d'efforts afin de mobiliser d'autres ressources volontaires pour le Centre, une approche commune a été adoptée pour l'implication du Centre dans les accords de partenariats conclus avec les bailleurs de fonds. Cette approche permettra l'inclusion de composantes de formation et d'apprentissage plus programmatiques dans les projets de coopération technique. Le Centre a rédigé une courte note d'explication (voir annexe) sur la valeur ajoutée et les avantages comparatifs qu'il peut apporter aux programmes de coopération technique du BIT. Le Bureau appuiera l'intégration d'une composante ou d'une ligne budgétaire spécifique aux activités de développement des capacités menées par le Centre dans le cadre des accords de partenariats conclus avec les bailleurs de fonds; cette composante ou ligne budgétaire serait gérée directement par le Centre. L'impact de ces mesures fera l'objet d'un rapport régulier au Conseil du Centre et au Conseil d'administration.
14. De même, parallèlement et en complément de la stratégie globale de mobilisation de ressources de l'OIT, plusieurs bailleurs de fonds ont été identifiés et seront contactés directement par le Centre en vue d'un partage des frais avec leurs programmes bilatéraux ou de développement du personnel.
15. Le Bureau et le Centre sont en train de mettre au point une proposition pour donner effet au paragraphe 45 de la Déclaration des dirigeants du G20 sur la formation et le développement des capacités. Le Centre et le Bureau joindront leurs forces pour le déploiement des efforts de mobilisation de ressources pour cette composante essentielle du Pacte mondial pour l'emploi. Le Centre participe également à la rédaction du document de l'OIT pour la réunion des ministres du travail du G20, qui aura lieu à Washington, DC, en avril 2010. Le mandat conféré à l'OIT d'élaborer – en collaboration avec les partenaires sociaux et d'autres organisations – une stratégie de formation devrait permettre de renforcer la visibilité du Centre auprès des donateurs.
16. Le directeur du Centre examine la possibilité de solliciter des contributions directes régulières de certains Etats Membres. Ces contributions viendraient s'ajouter, en particulier, aux subventions reçues du gouvernement italien (contribution *ex lege* de

8,5 millions d'euros), du gouvernement français, de la région Piémont, de la Ville de Turin et du budget régulier de l'OIT qui constituent la base du financement du Centre. Des contacts ont déjà été noués avec plusieurs représentants gouvernementaux afin d'explorer les possibilités d'extension de ce soutien. Les résultats de ces initiatives seront présentés au Conseil du Centre en novembre 2010.

17. En 2009, les revenus provenant des activités de formation du Centre se sont élevés à 27 millions d'euros. Pour 2010, le Centre s'est fixé comme objectif d'obtenir auprès de nouvelles sources au moins 4 millions d'euros de contributions volontaires, résultat de la combinaison des mesures décrites aux paragraphes 5, 10 et 13 ci-dessus.
18. En collaboration avec les bureaux régionaux et nationaux de l'OIT, le Centre contacte directement les équipes de pays des Nations Unies afin de promouvoir son implication dans les programmes de développement des capacités gérés par les Nations Unies. Cela englobe aussi bien les activités nationales que les ateliers interrégionaux de partage des connaissances. Comme mentionné dans la stratégie à moyen terme du Centre, une coopération active sera poursuivie avec des donateurs et partenaires non traditionnels tels que l'Union européenne, les agences des Nations Unies autres que le PNUD, les fondations et le secteur privé.
19. Pour sensibiliser à la valeur ajoutée des capacités et des services du Centre, une vidéo sur le thème «Se former et apprendre avec le Centre de Turin de l'OIT» sera présentée lors de la réunion de mars 2010 de la Commission de la coopération technique. Cette vidéo est une réalisation conjointe du Bureau et du Centre.

Audit interne

20. Suite à la discussion menée à la Commission PFA en novembre 2009 et à la suggestion formulée par le Directeur général devant la commission, le Bureau a lancé un audit interne pour aborder la question d'une plus grande intégration entre le Centre et le siège au niveau de la gestion et de l'administration, de la planification, de la programmation et du budget, afin de limiter les doubles emplois, de renforcer la rentabilité et d'assurer la prévisibilité des ressources.
21. Cet audit est mené conjointement par le Trésorier et contrôleur des finances et par le directeur du Bureau de programmation et gestion, en étroite collaboration avec la direction du Centre. Il abordera également la question de la hausse de la productivité et passera sous examen les dépenses du Centre en vue d'identifier des possibilités d'économies ultérieures. Les conclusions et recommandations de cet audit serviront à préparer le document à présenter au Conseil du Centre en novembre 2010.

Genève, le 18 février 2010.

Document soumis pour information.

Annexe

Centre international de formation de l'OIT, Turin

Qu'est-ce que c'est?

Le Centre international de formation est l'outil spécialement dédié à la formation au sein de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Il est installé à Turin, Italie.

Que fait-il?

Il dispense des programmes de formation et d'apprentissage dans les quatre principaux domaines de l'Agenda du travail décent de l'OIT. Chaque année, le Centre organise quelque 500 activités de formation et d'apprentissage sur son campus, sur le terrain et en ligne. Grâce à ces activités, il atteint environ 12 000 participants par an.

Comment soutient-il l'Agenda du travail décent de l'OIT?

Par l'intermédiaire de ses programmes techniques, le Centre apporte une contribution essentielle à l'OIT à travers les activités de partage de connaissances, de sensibilisation et de développement des capacités.

Partage de connaissances

Le Centre transforme les connaissances générées par l'OIT en outils d'apprentissage et les conditionne sous forme de matériels didactiques permettant aux mandants d'accéder à ces connaissances et de les appliquer dans leurs politiques et programmes. La plupart des participants aux activités de formation du Centre sont des fonctionnaires gouvernementaux de niveau moyen et supérieur directement impliqués dans l'élaboration des politiques et programmes nationaux. Le Centre sert ainsi de courroie de transmission des connaissances et bonnes pratiques de l'OIT vers le niveau national.

Sensibilisation

A travers les activités de formation du Centre, les normes internationales du travail et les autres politiques et stratégies de l'OIT sont diffusées à un large public. La sensibilisation au travail décent constitue un moyen d'action essentiel de l'OIT, et la portée mondiale du Centre est un important vecteur pour cette activité. Les quelque 200 000 anciens participants travaillent pour des ministères nationaux, des organisations de travailleurs et d'employeurs, des gouvernements centraux et locaux, des institutions parlementaires, des médias, des organes judiciaires, des agences des Nations Unies et des bailleurs de fonds. Cette diversité assure un effet de multiplication. Dans de nombreux pays, les anciens participants du Centre sont les avocats de la promotion de l'Agenda du travail décent de l'OIT à travers leurs réseaux nationaux, régionaux et internationaux.

Développement des capacités institutionnelles et humaines

Le Centre contribue au développement des capacités institutionnelles et humaines des ministères du travail et des organisations de travailleurs et d'employeurs. Les participants acquièrent les compétences les plus récentes dans les domaines pertinents de l'Agenda du travail décent, valident leurs connaissances et échangent leurs expériences et bonnes pratiques. Cette *approche de l'apprentissage* unique et typique du Centre constitue le cadre

général du développement des capacités et va au-delà de l'assistance technique, des séminaires et des ateliers traditionnels.

Comment est-il financé?

Le financement des activités de formation du Centre provient de plusieurs sources. Il contient une contribution substantielle de l'OIT et du gouvernement italien. La Région Piémont et la Ville de Turin apportent elles aussi un soutien au Centre, et des contributions volontaires sont reçues des bailleurs de fonds. Enfin, les droits d'inscription payés par les participants et les bourses viennent compléter ces ressources.

Pour de plus amples informations: www.itcilo.org.